



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 10/7/2018

Pastilles de nettoyage pour Carbonizer and Cooler

Numéro de matière 40456045

Page:

1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Pastilles de nettoyage pour Carbonizer and Cooler

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Agent de nettoyage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Grohe AG
Rue/B.P.: Industriepark Edelburg
Place, Lieu: 58675 Hemer
Allemagne
WWW: www.grohe.com
E-mail: info@grohe.com
Téléphone: +49 (0)2372 93-0
Télécopie: +49 (0)2372 93-1322
Service responsable de l'information:
Téléphone: +49 (0)2372 93-2037
sustainability@grohe.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-Poisons de Strasbourg,
Téléphone: +33 388 373737

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Aquatic Chronic 3; H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 10/7/2018

Pastilles de nettoyage pour Carbonizer and Cooler

Numéro de matière 40456045

Page:

2 de 10

Conseils de prudence:	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P264	Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient < 5% NTA-Na et désinfectants.
Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Teneur en substance active: max. 2,5% Troclosène sodique, dihydrate
Numéro d'enregistrement selon le décret de déclaration des biocides: N-44145.
Événement: Veuillez consulter la fiche technique fournie avec l'appareil pour de plus amples informations sur les conditions d'utilisation.
Possibilité d'ordre supplémentaire (Re-Order-Information): www.bevicean.com - Bestell-Nr. 86.305.020

2.3 Autres dangers

Contient Nitrilotriacétate de trisodium: Susceptible de provoquer le cancer.
Classement selon 1. ATP - CLP < 5% n'est pas nécessaire.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 207-838-8 CAS 497-19-8	Carbonate de sodium	25 - 50 %	Eye Irrit. 2; H319.
N°CE 225-768-6 CAS 5064-31-3	Nitrilotriacétate de trisodium	1 - 2,5 %	Acute Tox. 4; H302. Eye Irrit. 2; H319. Carc. 2; H351.
N°CE 220-767-7 CAS 51580-86-0	Troclosène sodique, dihydrate	1 - 2,5 %	Acute Tox. 4; H302. Eye Irrit. 2; H319. STOT SE 3; H335. Aquatic Acute 1; H400. Aquatic Chronic 1; H410. (EUH031).

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 10/7/2018

Pastilles de nettoyage pour Carbonizer and Cooler

Numéro de matière 40456045

Page:

3 de 10

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.

Ingestion:

Se rincer la bouche et dégurgiter. Faire boire de l'eau à plusieurs reprises. Ne pas provoquer de vomissement. Risque d'une aspiration de mousse! Consulter ensuite un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation:

L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.

Après absorption: Risque d'une aspiration de mousse.

Après contact avec la peau: Légèrement irritant

Après contact avec les yeux: Rougeur, douleurs.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

Le produit réagit alcalin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'un incendie environnant, des vapeurs toxiques risquent de se dégager.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: acide chlorhydrique, gaz nitreux, Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

L'eau d'extinction réagit alcalin.

Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 10/7/2018

Pastilles de nettoyage pour Carbonizer and Cooler

Numéro de matière 40456045

Page:

4 de 10

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière.
Ne pas respirer les poussières. Porter un vêtement de protection approprié. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance sèche et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Effectuer un nettoyage final.
Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne ventilation au poste de travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les poussières. En cas de dégagement de poussière: Système d'aspiration nécessaire.

Veiller à la propreté du poste de travail. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection contre l'incendie et les explosions:

non combustible

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients hermétiquement fermés au frais et au sec.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec acides.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires:

Respecter les valeurs limites générales concernant la teneur en poussières:

VME (France): 10 mg/m³ (fraction inhalable)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 10/7/2018

Pastilles de nettoyage pour Carbonizer and Cooler

Numéro de matière 40456045

Page:

5 de 10

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
En cas de dégagement de poussière: Système d'aspiration nécessaire.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire: En cas de dégagement de poussière: Masque antipoussière ou Appareil avec filtre à particules P1 conforme à la norme EN 143.
- Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.
Type de gants: Caoutchouc nitrile-Epaisseur du revêtement: 0,11 mm.
Période de latence: >480 min.
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
- Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Changer les vêtements imprégnés.
Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .
Se laver les mains et le visage à la fin du travail.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect: Forme: solide, Comprimés
Couleur: blanc
- Odeur: légèrement
- Seuil olfactif: Aucune donnée disponible
- Valeur pH: à 10 g/L: 10,7
- Point de fusion/point de congélation: Aucune donnée disponible
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Aucune donnée disponible
- Point éclair/plage d'inflammabilité: Aucune donnée disponible
- Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible
- Inflammabilité: Aucune donnée disponible
- Limites d'explosibilité: Aucune donnée disponible
- Tension de vapeur: Aucune donnée disponible
- Densité de la vapeur: Aucune donnée disponible
- Densité: Aucune donnée disponible
- Solubilité: Aucune donnée disponible
- Coefficient de partage: n-octanol/eau: Aucune donnée disponible
- Température d'auto-inflammabilité: Aucune donnée disponible
- Température de décomposition: Aucune donnée disponible
- Viscosité, cinématique: Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 10/7/2018

Pastilles de nettoyage pour Carbonizer and Cooler

Numéro de matière 40456045

Page:

6 de 10

Propriétés explosives: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes: Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Indications diverses: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit réagit alcalin.

10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les acides avec dégagement de chaleur et de chlore.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de toute chaleur forte.

10.5 Matières incompatibles

Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'un incendie environnant, des vapeurs toxiques risquent de se dégager.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: acide chlorhydrique, gaz nitreux, Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 10/7/2018

Pastilles de nettoyage pour Carbonizer and Cooler

Numéro de matière 40456045

Page:

7 de 10

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.
Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.
Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2; H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
Sensibilisation cutanée: Manque de données.
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
Cancerogénité: Manque de données.
Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: Indication sur Troclosène sodique, dihydrate:
DL50 Rat, par voie orale 550 - 1600 mg/kg.
Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

Symptômes

En cas d'inhalation:
L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.
Après absorption: Risque d'une aspiration de mousse.
Après contact avec la peau: Légèrement irritant
Après contact avec les yeux: Rougeur, douleurs.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Effet nocif sur les organismes aquatiques en raison de la modification du pH.
Indication sur Troclosène sodique, dihydrate:
Toxicité pour la daphnia:
EC50 Daphnia magna: 0,28 mg/L/48h.
Toxicité pour le poisson:
LC50 Oncorhynchus mykiss: 0,25 mg/L/96h.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 10/7/2018

Pastilles de nettoyage pour Carbonizer and Cooler

Numéro de matière 40456045

Page:

8 de 10

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Carbonate de sodium:
Les méthodes de détermination concernant la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux composés.
Nitrilotriacétate de trisodium:
Biodégradabilité: > 90 % (OECD 302B, ISO 9888)
Le produit est facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable en cas d'infiltration dans le sol, même en petites quantités.
En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: Rincer avec de l'eau. Éliminer l'emballage selon sa nature.
Les emballages isolés peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
Néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
néant



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 10/7/2018

Pastilles de nettoyage pour Carbonizer and Cooler

Numéro de matière 40456045

Page:

9 de 10

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin:

non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Étiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL



Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger: H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence: P102

Tenir hors de portée des enfants.

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 10/7/2018

Pastilles de nettoyage pour Carbonizer and Cooler

Numéro de matière 40456045

Page: 10 de 10

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

H351 = Susceptible de provoquer le cancer.

H400 = Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 = Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH031 = Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Numéro de téléphone d'appel d'urgence (Danemark)

Modification dans la section 2: étiquette

Créée:

15/11/2011

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.